

## DECLARATION ET ENGAGEMENT DE LA DIRECTION QUALITE – SECURITE – ENVIRONNEMENT



Pour VALENS et ses équipes, la Qualité, la Sécurité et Santé au travail, ainsi que l'Environnement sont des éléments indissociables de la stratégie d'entreprise.

Le Système de Management Qualité-Sécurité-Environnement est animé et soutenu par la Direction Générale et le Comité de Direction.

Pour illustrer cela et confirmer son engagement la Direction a défini en 2026 une nouvelle vision et VALENS souhaite :

***Être le partenaire de référence pour construire avec ses équipes des projets ambitieux et complexes en alliant l'engagement humain, l'expertise technique, la créativité et la responsabilité environnementale***

La politique générale se décline selon trois axes principaux qui sont eux-mêmes développés selon des axes spécifiques décrits en annexe.

Chaque axe est structuré et certifié selon les normes ISO applicables, assurant ainsi une démarche rigoureuse dans tous les domaines permettant :

- Une amélioration continue
- Une conformité réglementaire
- Une concertation et écoute des parties prenantes
- Des feedbacks et des retours d'expérience
- Une communication développée et maîtrisée vers l'ensemble des parties prenantes



**Qualité** : VALENS continue à s'investir de façon permanente dans l'amélioration de la qualité à travers son système certifié ISO 9001 et ses différents projets pilotés par le Comité de Direction. La Direction de VALENS a également décidé d'utiliser l'expression « **Build with Excellence** » dans sa communication afin de montrer à son personnel, ses clients et ses partenaires que cette phrase est « notre marque de fabrique ».



**Sécurité** : VALENS a la chance de faire partie du Groupe EIFFAGE qui place la Sécurité en première priorité non négociable sur ses chantiers et à travers ses différents métiers. La Direction de VALENS a décidé de lancer le projet de certification **ISO 45001** afin d'améliorer encore son fonctionnement et ses performances. Cette certification permettra aussi de mettre l'accent sur les aspects d'amélioration concernant la veille légale réglementaire et la concertation du personnel. L'étape 1 ayant été passée avec succès en septembre 2025, 2026 sera l'année de certification.

Par ailleurs, nous réévaluons et actualisons en permanence nos actions et procédures de sécurité, afin de maintenir un modèle dynamique et motivant pour tous nos collaborateurs, qu'ils soient ouvriers ou employés.



**Environnement** : VALENS est pleinement consciente de l'impact potentiel de ses activités sur l'environnement. C'est pourquoi VALENS adopte une approche proactive pour renforcer son engagement envers l'environnement au sens large et identifier, pour chaque projet, les mesures à mettre en œuvre afin de minimiser son impact, tout en tenant compte des impératifs de rentabilité de ses activités.

À cette fin, VALENS s'engage à :

- Comprendre, évaluer et mesurer les attentes et les besoins de la nature dans le contexte de ses projets.
- Prendre des décisions pragmatiques et pertinentes pour toutes les parties prenantes.

Consciente de l'importance croissante accordée à l'empreinte carbone par les institutions et le marché, VALENS ambitionne, à l'instar d'Eiffage, de devenir un acteur leader et incontournable dans la construction bas carbone. Cependant, le Groupe Eiffage et VALENS ne se limitent pas à la seule réduction de l'impact sur le climat, mais prennent en compte l'ensemble des indicateurs pertinents, tels que ceux repris dans les Analyses de Cycle de Vie (ACV) et la biodiversité. Notre objectif est de nous différencier de nos concurrents tout en garantissant le respect des valeurs fondamentales du Groupe.

Chaque année, de nouveaux objectifs sont fixés par un Plan d'Action Sécurité VALENS, une charte Engagement Sécurité Eiffage Construction BeLux et un Plan d'Action & Objectifs Qualité.

Le Plan d'Action & Objectifs Qualité comporte à la fois des thèmes et objectifs de Qualité et des thèmes et objectifs d'Environnement.

Enfin, toutes nos actions sont guidées par les valeurs du Groupe, à savoir :

- Exemplarité
- Confiance
- Lucidité
- Responsabilité
- Transparence
- Courage & Pugnacité

La Direction Générale s'engage à mettre les efforts et les moyens nécessaires dans toutes ces matières  
Qualité, Sécurité et Environnement afin de respecter ses objectifs.



Stefan Eerens  
Administrateur délégué

## QUALITE

La qualité de nos ouvrages et de nos activités est une priorité absolue et une valeur fondamentale chez VALENS, en accord avec les principes du Groupe Eiffage.

Notre politique Qualité s'articule autour des axes suivants :

- Identifier et anticiper les besoins de nos clients :
  - o Mener une politique commerciale proactive pour comprendre les attentes de nos clients.
  - o Analyser rigoureusement les documents de chaque projet pour en saisir toutes les nuances.
  - o Entretenir des relations étroites avec nos clients tout au long du développement et de l'exécution des projets
  
- Maitriser la qualité de la conception et de l'exécution de nos projets :
  - o Investir dans la formation continue de nos équipes aux techniques et détails constructifs
  - o Approfondir nos connaissances des matériaux et de leurs propriétés
  - o Mettre en place un suivi rigoureux et des contrôles réguliers de la qualité à chaque étape de l'exécution
  
- S'améliorer en permanence :
  - o Documenter systématiquement les retours d'expérience de chaque projet.
  - o Partager ces expériences avec tous les collaborateurs afin de capitaliser sur les bonnes pratiques.

## SECURITE & SANTE AU TRAVAIL

La sécurité et la santé de nos collaborateurs et de toutes les parties prenantes sont une priorité absolue et une valeur fondamentale chez VALENS, en parfait accord avec les principes du Groupe Eiffage et les exigences de la norme **ISO 45001:2018**. Notre objectif est d'offrir un environnement de travail sain et sécurisé, en particulier sur nos chantiers, pour prévenir tout accident ou maladie professionnelle.

Notre politique SST s'articule autour des axes suivants :

- **Identifier et anticiper les risques pour nos collaborateurs et parties prenantes :**
  - Mettre en œuvre une démarche proactive d'évaluation des risques liés à nos activités, avec un accent particulier sur les spécificités de chaque chantier dès la phase de préparation.
  - Assurer une veille réglementaire constante et une conformité rigoureuse aux législations nationales et aux exigences internes les plus strictes en matière de SST.
  - Prendre en compte les préoccupations et les attentes des travailleurs, sous-traitants et autres parties prenantes pour intégrer leurs perspectives dans notre gestion des risques.
- **Maîtriser la sécurité et la santé dans la conception et l'exécution de nos projets et chantiers :**
  - Investir continuellement dans la formation et la sensibilisation de toutes nos équipes aux bonnes pratiques de sécurité, aux gestes qui sauvent et à l'utilisation correcte des équipements de protection individuelle et collective (EPI/EPC).
  - Développer des méthodes de travail sûres et des procédures claires pour chaque tâche critique, en intégrant la prévention dès la conception des ouvrages.
  - Assurer un suivi et un contrôle réguliers de l'application des règles de sécurité sur les chantiers, y compris l'inspection des équipements, la gestion des permis de travail et la supervision des tâches à risques.
- **S'améliorer en permanence en matière de SST :**
  - Documenter systématiquement tous les incidents, accidents et situations dangereuses (quasi-accidents) afin d'en analyser les causes profondes et de mettre en place des actions correctives et préventives efficaces.

- Réaliser des audits internes et externes réguliers pour évaluer la performance de notre système de management de la SST et identifier les opportunités d'amélioration.

- Réunion Production mensuelle
- Final Safe
- Toolbox
- ¼ h sécurité
- 10 incontournables
- Plan d'action annuel



Porter casque avec jugulaire, gants, lunettes, protections auditives et manches longues.



Respecter les installations de chantier et maintenir la base vie en parfait état de propreté.



Maintenir propres et rangés les postes de travail, les zones de stockage et les circulations.



Disposer d'une autorisation de conduite pour utiliser un engin.



N'utiliser que les échafaudages réceptionnés et respecter les limites de charges.



Utilisation d'échelle comme poste de travail interdit.



Utiliser uniquement des plateformes sécurisées et conformes : les escabeaux sont interdits.



Maintenir en place les protections collectives.



Respecter les moyens et les zones d'approvisionnement.



Trier les déchets et respecter les modalités d'évacuation des déchets dangereux.

- Promouvoir le partage des bonnes pratiques, des retours d'expérience positifs et des leçons apprises entre tous les chantiers et les entités, pour capitaliser sur notre expertise collective en prévention.

## ENVIRONNEMENT

La politique environnementale s'applique selon plusieurs leviers : La sensibilisation et la formation continue, la recherche et le développement d'outils pragmatiques de terrain, le déploiement des outils développés en consultation avec le terrain, la mesure de leur efficacité et enfin leur amélioration en continu. Elle se développe autour des axes suivants :



**Conformité réglementaire :** VALENS s'engage à respecter scrupuleusement toutes les lois et réglementations environnementales en vigueur et à assurer une veille constante pour anticiper les évolutions réglementaires.



**Prévention de la pollution :** VALENS s'engage à rechercher, mettre en œuvre et améliorer en continu les solutions permettant de prévenir et de minimiser les impacts environnementaux liés à ses activités (produits dangereux, bruit, éclairage, pollution de l'eau, du sol et de l'air)



**Gestion des ressources :** VALENS s'engage à mesurer et optimiser en continu sa gestion des matériaux en réduisant les quantités utilisées, en améliorant le tri, en qualifiant et en conditionnant pour assurer la meilleure issue possible du flux sortant. La notion de déchet est volontairement écartée afin de considérer ce qu'on appelle communément « déchet » comme un matériau dans un état qualifié (neuf emballé, comme neuf, abimé mais fonctionnel, non fonctionnel et destiné au recyclage etc.)



**Diminution de la pression sur les ressources naturelles :** VALENS s'engage à promouvoir le réemploi in-situ et ex-situ au sein de ses activités et à lever les freins qui ne permettraient pas son expansion structurée. De cette manière, VALENS s'assure d'agir pour diminuer la pression sur les ressources et s'assure aussi de pouvoir user des gisements alternatifs de matériaux disponibles même durant des périodes d'instabilité et augmente par là la robustesse de son activité.



**Protection de la biodiversité :** VALENS s'engage à préserver les habitats naturels (zones humides, prairies, zones urbaines vertes etc.) sur et autour des chantiers, à maintenir la connectivité écologique, et donc à respecter les espèces vivantes et leur écosystème de vie dans chacune de ses activités et cela en tenant compte de l'indispensable maintien de la compétitivité de l'entreprise.



**Gestion de l'eau :** VALENS s'engage à mesurer et optimiser ses consommations d'eau dans ses activités, d'identifier et mettre en œuvre des solutions pour la préserver et améliorer de manière continue ses pratiques au regard de cette ressource vitale pour tout l'écosystème dont nous faisons partie.



Intégration et expérimentation de la considération de l'ensemble des indicateurs complémentaires repris dans les Analyses de cycle de vie des matériaux de manière holistique et globale tout en considérant les recherches et avancées par les milieux académiques et institutionnels sur ces sujets. (Appauvrissement de la couche d'ozone, Acidification, Eutrophisation, Formation d'ozone photochimique, Emission de particules fines, Rayonnements ionisants, Modification d'usage des sols et des milieux aquatiques, etc.)

VALENS a notamment créé une nouvelle filiale, SABEM, en collaboration avec Duchêne. SABEM est spécialisée dans tous les types de construction en bois et est notre sous-traitant interne pour nos projets de construction en bois. Dans sa politique de prise de commande, VALENS s'engage résolument vers de nouveaux projets de construction en bois, vers des projets qui mettent l'économie circulaire en avant-plan (ex. : Prix Be Circular pour le chantier Vandergoten, Renoclick) et vers des solutions de bâtiments basse énergie.